



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

1^{er} décembre 2016

Réserve forestière Pfywald - Bois de Finges Création de la plus grande réserve forestière du Valais

(IVS).- La réserve forestière Pfywald - Bois de Finges a été officiellement créée ce jour à Loèche. Le Service des forêts et du paysage (SFP) a signé une convention avec les propriétaires. D'une surface de 1521 hectares, cette nouvelle réserve sera la plus vaste du canton.

Une dizaine de propriétaires sont concernés par cette mise en réserve forestière, dont six bourgeoisies et quatre grands propriétaires forestiers, touchant les communes de Loèche, de Salquenen, de Varen, de Sierre et d'Anniviers.

Signée pour une durée de 50 ans, cette convention formalise la mise en réserve et fixe ses règles d'utilisation. Ainsi sur 631 hectares, les propriétaires renoncent à toute exploitation sylvicole afin de favoriser le développement naturel de la forêt. Les 890 autres hectares pourront quant à eux faire l'objet d'interventions ciblées avec le soutien du SFP, interventions visant en particulier à valoriser les habitats d'animaux et de plantes prioritaires. Cette mise en réserve forestière n'a en revanche aucune incidence sur les opportunités de randonnées, la chasse, la pêche et la cueillette des champignons.

Ecosystème riche et varié

La création de la réserve forestière Pfywald – Bois de Finges se justifie par le fait qu'elle est l'une des plus grandes forêts de pins sylvestres à basse altitude d'Europe, et qu'il s'agit d'y renforcer la biodiversité. Mais une vingtaine d'autres variétés de forêts est également recensée sur le territoire de la nouvelle réserve, qui s'échelonne de la plaine (455 m. d'altitude) jusqu'au val d'Anniviers (2350 m). «Cette mosaïque de paysages et de milieux naturels entre plaine et étage alpin mérite la meilleure mise en valeur possible», estime le canton. La nouvelle réserve englobe plusieurs sites d'importance nationale, tels que des zones alluviales, des prairies et pâturages secs ou des sites de reproduction des batraciens. Elle se trouve également dans le périmètre de l'Inventaire fédéral des paysages et du Parc naturel régional Pfy-Finges.

Avec cette convention, le Valais recense aujourd'hui environ 5'000 hectares de réserves forestières pour un territoire de 120'000 hectares de forêt. Cette nouvelle mise en réserve forestière s'inscrit dans le cadre des Conventions-programmes conclues avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui espère passer le 5% de la surface forestière suisse en réserve d'ici à 2020 et le 10% en 2030. La première mise sous protection cantonale du site de Finges date de 30 ans. La création de la réserve Pfywald – Bois de Finges en est un des prolongements.

Personne de contact :

Olivier Guex, chef du Service des forêts et du paysage, 027 606 32 05 ou 079 279 84 35

